

Commission Gatineau, Ville en santé

PROCÈS-VERBAL

4^e séance 2023 – 21 septembre 2023 – 9 h 09 à 11 h 32

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Louis Sabourin — Président

Steve Moran — Vice-président

Alicia Lacasse-Brunet — membre

Nicolas Heidecker — Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Stéphanie Ayotte — Centraide Outaouais

Kathleen Barrette — Société de transport de l'Outaouais

Nathalie St-Amour - Université du Québec en Outaouais

Sylvie Lafontaine — Direction de la santé publique

Jeneviève Caron – Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Secrétaire

Élaine Déry — Coordinatrice aux commissions et comités -DG

Personne-ressource

Myriam Houde – Service de police de la Ville de Gatineau

Ressources internes

Sébastien Vallée — Directeur – SLSDC

Mychelle Vaive - Cheffe de service - SLSDC

Josée Marcil - Agente de développement communautaire – SLSDC

Shauna-Louise Cameron - Agente de développement communautaire - SLSDC

Julie Sénéchal – Coordinatrice développement des communautés - SLSDC

Véronique Leduc – Adjointe administrative aux comités et commissions – DG

Chantal Blais – Adjointe administrative aux comités et commissions – DG

ABSENCES :

Patrick Campeau - Chef de section, développement des communautés – SLSDC

Line Bernier — Office d'habitation de l'Outaouais

Martin St-Jean – Cégep de l'Outaouais

Nadine Peterson – Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président souhaite la bienvenue à tous. Il souhaite également la bienvenue aux nouvelles membres du *Bureau des comités et commissions* qui soutiendront dorénavant les travaux de la Commission : Élaine Déry, coordinatrice, et Chantal Blais, adjointe administrative.

Il mentionne qu'une campagne de recrutement est en cours pour pourvoir les postes vacants aux différentes commissions. Il invite les membres à partager l'information dans leurs réseaux.

Il souligne que Karine Parker sera remplacée par Line Bernier pour l'Office d'habitation de l'Outaouais.

Le président constate le quorum et il ouvre la séance à 9 h 09.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Steve Moran

Appuyé par Kathleen Barrette

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

3. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 25 mai 2023

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de la séance.

Le président mentionne qu'il fera un suivi à la prochaine séance sur les quatre recommandations faites au conseil municipal quant au point # 3 de ce procès-verbal.

4. Période de questions citoyennes

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

5. Suivi du Plan d'action intégré 2022-2026 Familles, aînés et personnes handicapées et bilan de Gatineau à la rencontre des aînés

Le document PowerPoint « État d'avancement - Mise en œuvre du Plan d'action intégré 2022-2026 Familles, aînés et personnes handicapées » est présenté aux membres. Ce document leur a été envoyé au préalable.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Objectif de la rencontre (Faire un état de l'avancement des principaux travaux pour la mise en œuvre du Plan);
- Principaux travaux en cours;
- Objectifs – Gatineau à la rencontre des aînés;
- Faits saillants - Gatineau à la rencontre des aînés;
- Discussion : Quelle est votre appréciation des événements Gatineau à la rencontre des aînés? Comment imaginez-vous la suite de cette initiative?

Sylvie Lafontaine se joint à la rencontre à 9 h 16.

Sommaire des questions, réponses ou commentaires formulés :

- Initiative très appréciée qui a eu des dénouements imprévus telle que la possibilité de pouvoir recruter du personnel parmi les aînés participants. Elle a favorisé une belle prise de conscience quant au fait de garder les aînés actifs et de bénéficier de leurs contributions dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. On souligne la qualité de la coordination de cette initiative;
- On félicite la Ville d'avoir récupéré le titre de MADA. On propose de présenter un bilan de l'École citoyenne d'été. Un des aspects identifiés dans celui-ci est à l'effet que les aînés n'ont pas été impliqués. Lors d'une prochaine édition de l'École citoyenne d'été, il serait bien de faire un rapprochement avec la Ville pour valoriser l'expertise et l'expérience des personnes aînées de notre ville;
- Initiative super intéressante dont on a bien aimé le modèle. Sait-on qui n'était pas là? Comment fait-on pour rejoindre tout le monde, et, en particulier, les aînés défavorisés? Quelle est la suite? Est-ce qu'un rapport sera produit? Un résumé et bilan seront faits. Un objectif serait de bâtir sur les acquis de cet événement pour alimenter le nouveau service de l'interaction citoyenne quant aux façons de joindre d'autres clientèles. Il y eut des gains autant au niveau des aînés que des équipes travaillant à la Ville; l'objectif est de bâtir sur l'information colligée lors de cet événement qui a été très mobilisateur;
- On souligne la contribution de l'Office d'habitation de l'Outaouais qui a fait une belle promotion de cet événement; plusieurs locataires ont participé. On souligne également la bonne participation des partenaires;
- On complimente le visuel de l'événement qui était attirant et beau. On suggère d'ajouter le 211 la prochaine fois;
- On mentionne que l'information diffusée lors de cet événement était utile à tout le monde et qu'il serait donc bien de l'ouvrir à tous lors des éditions futures.

6. Bilan 2022 du Plan d'action Familles, aînés et personnes handicapées

Le document PowerPoint « Bilan 2022 - Plan d'action intégré - Familles, aînés et personnes handicapées » est présenté aux membres. Ce document leur a été envoyé au préalable.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Mise en contexte;
- Obligations légales (articles 61.1 et 61.3 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (chapitre E-20.1));
- Faits saillants 2022 (réalisations présentées pour chacun des objectifs);

- Objectif 1 - Impliquer les partenaires et collaborer davantage avec eux pour améliorer la qualité de vie des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées;
- Objectif 2 - Soutenir les organismes partenaires dans la réalisation de projets qui répondent aux besoins spécifiques des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées;
- Objectif 3 - Soutenir les occasions qui permettent aux familles, aux personnes âgées et aux personnes handicapées de se mobiliser, de participer socialement et de maintenir des liens sociaux;
- Objectif 4 - Développer les connaissances et la sensibilité à l'égard des besoins et des enjeux vécus par les familles, les personnes âgées et les personnes handicapées;
- Objectif 5 - Développer une stratégie de diffusion et des outils de communication variés et inclusifs, en langage simple et clair, afin de promouvoir les différents services, programmes, actions et activités;
- Objectif 6 - Faciliter l'accès à l'information et aux services municipaux en tenant compte des compétences variées en littératie des citoyens;
- Objectif 7 - Soutenir la réalisation d'aménagements publics et d'infrastructures pour répondre aux normes d'accessibilité universelle et aux besoins spécifiques des groupes cibles;
- Objectif 8 - Soutenir les mesures qui facilitent l'accès et la participation des familles, des personnes âgées et des personnes handicapées aux événements et aux activités culturelles, de loisir et de sport.
- État d'avancement 2022 (en 2022, 63 % des actions ont débuté, mais elles ne sont pas terminées; 37 % des actions sont planifiées en 2023, 2024 ou 2025);
- Recommandation.

Sommaire des questions, réponses ou commentaires formulés :

- Remerciements à mesdames Cameron et Marcil pour leur excellent travail;
- On attire l'attention sur deux détails : l'importance de pouvoir pratiquer de l'activité physique un peu partout, et de bénéficier de rues conviviales pour le faire. Qu'en est-il du guide visant à assurer l'accessibilité lors des travaux de construction? Est-il observé dans les mesures temporaires prises lors des travaux? Les travaux relèvent des Services des infrastructures et des travaux publics. Ils ont effectivement un guide pour l'accessibilité. Ils sont rencontrés lors des tournées. Cet aspect pourra être mentionné afin de déterminer comment ce guide est respecté. Le plan d'action dispose d'un petit budget. Les travaux en accessibilité universelle demandent souvent des investissements assez importants;
- Il est dit qu'en ce qui concerne les environnements favorables, tout ce que fait la Ville contribue à l'utilisation du transport en commun et du transport actif. Est-ce qu'une réflexion est entamée à la Ville afin d'établir des périmètres de sécurité autour des écoles pour restreindre l'accès des automobiles? On mentionne que le projet pilote rue-école existe en ce sens et qu'il a été un franc succès à l'école du Lac-des-Fées;
- La STO approuvera à la fin du mois un tarif pour la famille. Ce tarif sera valide en tout temps et pas seulement les fins de semaine ou les jours fériés. L'élargissement du projet pilote rue-école pourrait favoriser l'utilisation du transport en commun et ainsi pallier au problème de circulation matinale dans les corridors scolaires;
- On informe que l'UQO développe un campus nourricier. Elle ouvre ses installations notamment aux cuisines collectives pour les aînés. Ce projet met de l'avant les principes de développement durable. Il existe un partenariat entre l'UQO et le Regroupement des cuisines collectives de Gatineau (RCCG). D'autres beaux partenariats pourraient prendre forme autour de ce projet.

Le président fait la lecture de la recommandation. Les membres y sont favorables.

Recommandation

CGVS-2023-11

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est assujettie à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration sociale, scolaire et professionnelle et que cette loi oblige les municipalités à produire un plan d'action et un bilan annuel, à l'égard des personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE le processus annuel de mise à jour a permis de constater que les mesures proposées pour 2023 peuvent être reconduites telles quelles;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé s'est engagée, dans son plan de travail 2022-2023, à prendre connaissance du bilan annuel;

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal :

- *d'accepter la mise à jour 2023 et le dépôt du bilan 2022 du Plan d'action intégré - Famille, aînés et personnes handicapées 2022-2026.*

*Il est proposé par Sylvie Lafontaine
Appuyé par Alicia Lacasse-Brunet*

Recommandée

Pause de 10 h 13 à 10 h 30

7. Évaluation du processus d'élaboration du PAL-SIS (PAGIEPS) (UQO)

Le document PowerPoint « *La pauvreté... c'est l'affaire de tous! Assurer l'évaluation et le suivi du processus de co-construction du PAL-SIS à Gatineau* » est présenté aux membres. Ce document n'a pas été envoyé au préalable. Un envoi du document sera fait aux membres.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Remerciements;
- Plan de la présentation;
- Objectif général;
- Objectifs spécifiques;
- Mise en contexte : PAL-SIS et lutte à la pauvreté au Québec;
- Gouvernance régionale;
- Mandat de la CGVS;
- Méthodologie;
- Objectif spécifique 1 - Identifier les forces et les éléments à améliorer dans le processus d'élaboration collective du Plan d'action local pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAL-SIS) de Gatineau :
 - Décrire le processus d'élaboration collective du PAL-SIS;
 - Procéder à une première analyse du processus;
 - Démarche d'élaboration collective du Plan d'action local pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAL-SIS) automne 2020;
 - Autres enjeux;
- Objectif spécifique 2 - Impliquer des acteurs et actrices de Gatineau engagés dans la lutte à la pauvreté dans l'évaluation du processus d'élaboration collective du PAL-SIS;
- L'évaluation comme partie du processus de mobilisation;
- Bilan - Face au plan à venir : de retour au point de départ?

On souligne que les résultats de l'évaluation sont un peu mitigés. Il n'y a plus de répondant régional depuis l'abolition des CRÉ. Dans chaque région, il y a des modèles différents qui se sont développés pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action. On mentionne qu'il y a une différence notable entre la Ville de Gatineau et les autres MRC de la région; la première a confié le mandat à une Commission alors que les secondes ont créé des tables de développement social à cette fin. On a soulevé la question à savoir si la *Commission Gatineau, Ville en santé* est le bon acteur pour s'occuper d'un plan local. Ce n'était pas idéal, mais il n'y avait personne d'autre pour le faire. Il n'existe pas de tables locales couvrant l'ensemble du territoire. Le plan demande beaucoup de ressources humaines et financières. Une analyse comparative avec l'ancien plan est difficile en raison du fait qu'il y a peu de traces écrites sur celui-ci. On souligne que l'échéancier était très court pour la remise des projets. Le Collaborathon a été apprécié; il a été vu comme un moment charnière de collaboration et de mobilisation. Cependant, ce fut un moment arrêté dans le temps pour lequel il n'y a pas eu de suivis. Les points à améliorer sont en lien avec un manque de transparence quant aux projets ayant reçu du financement et pour lesquels l'information n'a pas été rendue publique; et le manque d'espace pour valoriser le travail réalisé. Les enjeux tournent autour de l'arrimage entre le CISSSO et la Ville pour favoriser une meilleure utilisation des ressources; également entre la Ville et le palier régional; les dynamiques entre les partenaires sont parfois difficiles sur le terrain; le financement accordé sur une base annuelle n'est pas adéquat et les sommes allouées insuffisantes; les fonds sont arrivés tardivement chez les partenaires. En conclusion, les personnes ont apprécié être consultées lors de l'exercice d'évaluation. La question est posée à savoir comment continuer à travailler ensemble au prochain plan? S'agira-t-il d'un retour au point de départ? Des suggestions faites permettraient d'éviter qu'il en soit ainsi.

Sommaire des questions, réponses ou commentaires formulés :

- Le dépôt du plan est attendu pour 2024 et le prochain plan serait pour 2025. Est-ce qu'on peut déjà se réunir et reprendre le processus de mobilisation? Le processus d'évaluation devrait être soumis aux organismes afin de partager sur les constats. Il est nécessaire de compléter l'évaluation. La démarche devrait être portée par un partenaire.
- La TROCAO a déposé un mémoire en vue des consultations. Ce mémoire pourrait être partagé avec les membres de la Commission.
- On mentionne qu'il y a eu un sondage de la Conférence des préfets de l'Outaouais (CPO) en parallèle auprès de partenaires pour la mesure 11 et la mesure 13.1 qui est portée par la Direction de la santé publique.

8. Point statutaire : Mise à jour du dossier de l'itinérance

Il est suggéré de consacrer un minimum de quinze minutes à cet élément lors des prochaines séances.

Aucun document n'est présenté.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- **Dénombrement:**

La situation de l'itinérance est alarmante. Une augmentation a été notée depuis 2018. Le rapport publié la semaine dernière en fait état. Toutefois, il est important de dire que les données d'octobre 2022 sont beaucoup plus représentatives de la réalité que celles de 2018. Comparativement au reste du Québec, l'expulsion de logement est plus un facteur lié à la hausse remarquée ici que la santé mentale ou la consommation. Le Ministère propose de faire un nouveau dénombrement en 2024; il est à examiner quelle formule allégée pourrait être utilisée.

- **Appel de projets :**

L'appel de projets lié au *Plan d'action régional communautaire intégré et intersectoriel Outaouais 2021-2026 (PARCII)* se termine à la fin septembre. On encourage les organismes à présenter des demandes. Il est proposé de partager les résultats dans le cadre des travaux de la Commission.

- **Mesures hivernales :**

Actuellement, il y a beaucoup d'essoufflement au sein du milieu communautaire. Aucun organisme ne s'est porté volontaire pour s'occuper de la halte-chaleur, et ce, en raison d'un manque de capacité. Il s'agit d'un problème important en prévision de la saison hivernale. Des moyens sont présentement à l'étude (roulotte de chantier sécurisée par temps très froid; augmentation des lits d'urgence, etc.) afin d'établir quelles mesures mettre en place. Il n'y a aucune annonce officielle à faire à ce moment-ci. Un des problèmes est que le CISSSO manque de ressources humaines associées au dossier de l'itinérance; l'équipe n'est limitée qu'à quatre personnes. Quant au budget, 90 % est octroyé aux organismes communautaires. Le modèle actuel d'offre de service en itinérance est basé sur une offre en provenance du milieu communautaire.

Aucune question ou commentaire ne suivent cette présentation.

Jeneviève Caron quitte la rencontre à 11 h 21. Le quorum est maintenu.

9. Tour de table de partenaires

Un tour de table est fait.

10. Varia

Aucun sujet n'est inscrit au varia.

11. Prochaine séance : 7 décembre 2023

On informe les membres que la prochaine séance de la Commission Gatineau, Ville en santé aura lieu le 7 décembre 2023.

12. Levée de la séance publique

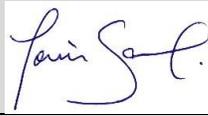
*Il est proposé par Alicia Lacasse-Brunet
Appuyé par Kathleen Barrette*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 11 h 32.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
LOUIS SABOURIN



COORDONNATRICE
ÉLAINE DÉRY